

Sém. Meigret

Meigret: Héritage et émancipation/rôle des règles et du culturel pour faire la différence/
diversité diatopique.

Principe: le français est séparé du latin par une activité langagière propre.

- les Français en tirent des noms propres
 - les Français, communément, ne gardent que
 - finalement les Français en tirent beaucoup de noms propres
 - et quand aux noms propres, les Français leur baillent bien des pluriels.
 - de sorte que les Français ne le trouvent guère étrange
 - Au regard des patronymes dont Priscien [...], les Français
- les Français n'en ont guère parce que **nous** les vidons presque tous avec *de, du, des*
- car bien que les latins disent Hibernus : nous ne disons pas pourtant Hyberhum [...]; car nous disons Yvernal.
 - voir quel est l'usage en notre langue
 - au contraire nous avons des noms appellatifs qui n'ont pas de pluriel.
 - nous ne dirons pas
 - nous dirons bien
 - que nous appelons sobrique
 - que nous avons et desquels nous ignorons la signification

Chez Meigret,

- affirmations identitaires dans lesquelles la communauté, le pays, la langue, se recouvrent déjà, ce qui est évidemment singulier dans le contexte historique :

- contre l'usage de la prononciation française
- si quelqu'un porte son nom en France
- parce que les noms français ne changent point

Les/LE français = La Langue française?

- Il faut bien avoir bonne oreille à bien tirer cette manière de vocables : de sorte que le Français ne le trouve point étrange de la forme commune.
- Finalement il semble que le Français fait si peu de compte de ...

**Reconnaissance de l'héritage et reconnaissance d'une autre langue: le savoir et l'oreille,
la règle et la diversité.**

Dans son adresse « Au lecteur », souci de deux caractères du lexique: les mots sont hérités d'autres langues, mais les mots sont devenus français par des aménagements spécifiques :

- Les Français ont fait leurs mots des Hébreux, des Grecs et des Latins.
- Les Français font leurs noms latins en *o* en y ajoutant *n* à la façon des Grecs à moins que tu ne préfères que cela se fasse par apocope à partir du génitif comme...

1- Le grammairien qui dit la LF doit avoir le savoir venu de la tradition grammaticale latine, mais aussi une "bonne oreille", s'exerçant à travers la captation de « l'usage de parole ».

- Il n'est pas au pouvoir d'un pur Français d'exactement éprouver ces manières de composés sans la connaissance des langues latine et grecque
- Il faut bien avoir bonne oreille à bien tirer cette manière de vocables : de sorte que le Français ne le trouve point étrange de la forme commune.

Meilleure sera l'oreille qui reconnaîtra l'imprédictible, le non régulier:

- Meigret note qu'"il ne faut pas toujours chercher en la langue française la source d'un dérivatif ou primitif reçu entre les français:

car bien souvent nous avons un primitif d'une sorte et le dérivatif d'une autre : nous disons bien Aristoteliq et toutefois nous ne disons pas Aristotele : combien que la dérivation le requerrait. Nous disons bien Mathematique, son primitif Mathematis nous est toutefois inconnu.

D'où la méthode:

- Somme que je n'entends pas vous livrer ces choses par règles nécessaires mais tant seulement pour montrer la diverse façon de faire qu'ont les Français en leurs emprunts

2- Les composantes de la communauté porteuse des parures: forme de restriction et/ou reconnaissance de diversité

- Tous les membres ne sont pas reconnus comme locuteurs dont la parole suit la raison de la langue:

- l'usage de parler l'a reçu ainsi : car c'est celui qui donne autorité aux vocables : sauf toutefois là où les règles françaises et la congruité sont offensées : comme font ceux qui disent, *je venions, je donisse, frapisse*, qui sont fautes qui n'ont jamais été reçues par les hommes bien appris en la langue française.

D'autant plus que l'usage perturbe:

[40-19] Il est vrai, toutefois, qu'il est bien raisonnable que quand quelque vocable est diversement prononcé et avec quelque débat, de sorte que l'autorité de l'usage branle, de remettre sus celui qui a la meilleure apparence. Celui me semble l'avoir meilleure qui a quelque support de règle : comme par exemple ce terme *liveao*, lequel les maçons de Paris ont corrompu avec son dérivé *liveler*, disant *niveao, niveler* : quoiqu'assez de maçons d'autres contrées de France et les hommes entendus en notre langue ne les ensuivent pas . A bonne raison, donc, nous dirons *liveao* et *liveler* : vu qu'ils sont descendus de *livre* signifiant un certain poids : et que les dictionnaires dont ils sont tirés sont *libella* et *librare*¹

On trouve ici à la fois le poids de l'étymologie, celui des critères diastriques (le langage de telle ou telle profession) et celui des critères diatopiques (les régions). Le choix est de soumettre l'usage au savoir lettré (/ Vaugelas).

Quand la règle (la réduction) n'est pas applicable ou ressentie, ou trouvée, le « sentiment » de la langue prévaut (la « douceur » sera la règle chez Vaugelas)

Pour ce lyonnais devenu parisien le parler de la capitale ne doit pas être le modèle du français :

Je vous laisse à penser quelle grâce aura l'*e* clos en ces vocables *mes, tes, ses*, si nous l'y prononçons comme nous faisons en *pere, mere* : et comme font je ne sais quels efféminés mignons avec un presque clos resserrement de bouche : craignant à mon avis que la voix virile de l'homme ne soit point tant harmonieuse ni agréable aux dames qu'une lâche, faible et féminine. Or, quant à moi, je ne poursuis pas ici cette douillette et

¹ Robert Estienne, en 1544, donnait dans *L'ordre françois selon les lettres* la façon de parler des maçons parisiens : *Niveler* : *Librare*, *Perlibrare*.

efféminée façon de parler : car je la laisse aux amoureux, poursuivant tant seulement cette générale et commune façon qui sent son homme et qui est reçue entre les mieux appris. Or, que l'*e* ouvert ne puisse être prononcé pour l'*e* clos, cette niaise prononciation que font aucuns des Parisiens (comme je vous l'ai dit autrefois) en la dernière syllabe des secondes personnes du pluriel du futur de l'indicatif et en la même du présent de l'optatif nous en donne une potable connaissance, quand ils prononcent *donores, doneries* : pour *donerez, doneriez*.

Ici, l'opposition viril/efféminé, avec le rôle émoussé de la passion, appuie la dénonciation des particularités de Paris. Vocabulaire et prononciation, les deux lieux privilégiés d'analyse de la variation sont donc appréciés par Meigret par rapport à une pluralité de lieux et non par référence à un centre. En particulier, l'exemplification, lieu de liberté et donc signe d'adhésion à des formes majoritaires du discours du descripteur, installe un triangle de trois villes : Lyon (la ville d'où il est et où il va), Paris (la ville d'où il parle), et Rome (référence plus énigmatique, où il ira -peut-être- sans qu'il soit clair qu'il s'agisse de la ville du latin ou de la religion hégémonique, ou de l'italien, langue rivale).

Par là, la complexité interne de la communauté rejoint le problème de ses frontières, de sa langue d'origine et des autres langues du temps.

Ceci dit, Meigret n'est pas un sociolinguiste avant l'heure, même s'il est sensible à l'hyperlange² et à ses variations aux frontières difficiles, externes et internes. Il n'en est pas moins l'inventeur de l'autonomie du français comme le montre encore un étonnant paragraphe sur la spécificité du nom propre en français :

[2-4] Au regard des autres espèces des noms propres, que les Latins appellent *pronomen, nomen, cognomen* et *agnomen*, les Français communément ne gardent que le nom et le *cognomen* que nous appelons le surnom : parce que c'est le nom commun à toute la race [c'est notre « nom de famille »]. Quelquefois aussi nous usurpons quasi comme pour une grande gloire les noms des seigneuries, métairies, moulins, buissons, montagnes, vallées, prés, haies, chaussées : finalement, il semble que le Français fait si peu de compte de porter le surnom de sa race qu'en le délaissant, il s'usurpe le nom de ses possessions et seigneuries : et en défaut d'elles, il s'en forge sur des buissons, haies, loups et renards : comme *Lovetiere, Renardiere, Bruyere*

Pour dire l'existence de la langue française, Meigret installe le culturel français au cœur du lexique. C'est donc la troisième caractéristique de notre premier traitement lexical. Il y a héritage, régularisation phono-morphologique, référentiel culturel propre.

:

² Auroux